

DISTRIBUTEUR	 -	 	- —	 _	_	 	_	 	 _	

Bulletin de Souscription IRIS ECO

Titre de créance complexe vert de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale à l'échéance, émis sous-programme d'émission d'Obligations Natixis de 20.000.000.000 euros - Code ISIN : FR0014003LK4

Le Prospectus de base relatif au programme d'émission d'Obligations de 20 000 000 000 d'euros de l'Emetteur, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 11 juin 2021 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n°21-220 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les conditions définitives de l'émission datées du 23 juillet 2021 (les « Conditions Définitives ») sont disponibles sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site dédié de Natixis (www.ce.natixis.com) et sur demande écrite auprès de Natixis (Natixis-BP4-75060 Paris Cedex 02 France). L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents à l'instrument financier ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Les Conditions Définitives peuvent être remises au souscripteur sur simple demande. *IRIS ECO* est conçu dans la perspective d'un investissement jusqu'à l'échéance (4 janvier 2030). Il est donc fortement recommandé de ne souscrire à cet instrument financier que si vous avez l'intention de conserver l'investissement jusqu'à l'échéance maximum prévue. La revente d'IRIS ECO sur le marché secondaire s'effectue à sa valeur de marché du jour de la revente et vous prenez un risque de perte en capital non mesurable à priori et pouvant être total.

Vous êtes invité à consulter la section Facteurs de risques du Prospectus de Base avant tout investissement dans IRIS ECO. Retrouvez l'ensemble des documents de *IRIS ECO* sur le site www.ce.natixis.com et disponible sans frais en agence.

1. Etat civil du souscripteur (merci d'écrire en lettres cap ☐ M. ☐ Mme ☐ M. et Mme ☐ Personne n	
	A remplir en cas d'une souscription au nom de M. et Mme
Nom/ Raison Sociale :	Nom :
•	
Veuillez indiquer <u>le cas échéant</u> votre adresse fiscale si elle est dif	
Adresse fiscale :	tement des données à caractère personnel vous concernant. Les d'Epargne utilisera vos données, combien de temps elles seront de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous //www.caisse-epargne.fr/protection-donnees-personnelles ou sur
Adresse fiscale :	tement des données à caractère personnel vous concernant. Les d'Epargne utilisera vos données, combien de temps elles seront de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous
Adresse fiscale :	tement des données à caractère personnel vous concernant. Les d'Epargne utilisera vos données, combien de temps elles seront de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous //www.caisse-epargne.fr/protection-donnees-personnelles ou sur
Adresse fiscale: Code postal: La Caisse d'Epargne recueille en tant que responsable de trai informations vous expliquant pourquoi et comment la Caisse conservées ainsi que les droits dont vous disposez s'agissant pouvez y accéder à tout moment sur notre site internet https://simple demande auprès de votre agence . 2. Montant souscrit et livraison: Souscription à un montant total de	tement des données à caractère personnel vous concernant. Les d'Epargne utilisera vos données, combien de temps elles seront de ces données figurent dans notre notice d'information. Vous //www.caisse-epargne.fr/protection-donnees-personnelles ou sur

3. Engagements spécifiques :

Le bulletin de souscription est valable sous réserve d'encaissement de la souscription et dans la limite du nombre d'instruments financiers disponibles.

4. COÛTS ET FRAIS* / COMMISSION DE PLACEMENT

Les coûts et frais sont calculés sur un investissement de 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

* Frais, déduits du montant investi par le client ou payés par le client en plus du montant investi, et coûts, inclus dans le prix du produit.

Coûts et frais liés au service d'investissement :

Frais uniques : Néant

Frais récurrents : Néant

Frais liés à la transaction : Néant

 Frais accessoires: D'éventuels droits de garde sont facturés pour la détention de ce produit et des frais de courtage peuvent s'appliquer en cas de sortie avant l'échéance du produit. La tarification associée à ces frais est détaillée dans la brochure tarifaire mise à disposition par votre établissement financier.

- Coûts uniques : commission de placement maximum de 3,60 % du montant placé (soit 360 €) versée par l'Emetteur au Distributeur.
- Coûts récurrents : commission annuelle de 0 % (soit 0 €) versée par l'Emetteur au Distributeur.

Coûts et frais liés à l'investissement financier :

• Frais uniques : Néant

Frais récurrents : Néant

Frais liés à la transaction : Néant

• Frais accessoires : Néant

- Coûts uniques : Néant
- Coûts récurrents générés par le produit (coûts de structuration):
 - o 1,34 % (soit 134 €) la 1ère année
 - o 1,34 % (soit 134 €) la 2^e année
 - o 0,00 % les années suivantes

Total des coûts et frais :

4,94 % soit 494 € Calculé pour la première année

Impact annuel des coûts et frais sur le rendement

L'impact annuel des coûts et frais sur le rendement est calculé sur la durée de détention recommandée pour ce produit. Le calcul de ces impacts est disponible dans le DIC remis avant la souscription.

Conformément à la réglementation, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

J'ai pris connaissance des coûts et frais liés à mon investissement.

AVERTISSEMENT

IRIS ECO est un titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement, et les frais relatifs à cet instrument financier sont détaillés dans le Document d'Informations Clés (DIC). Il convient de respecter la durée conseillée de l'investissement. Toute revente de cet instrument financier avant la date d'échéance s'effectue aux conditions de marché et peut entraîner un gain ou une perte, partielle ou totale, en capital. Le prix du rachat de l'instrument financier pourra être supérieur ou inférieur à son prix d'émission. L'évolution de l'instrument financier pourra différer de l'évolution de l'indice. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Informations Clés (DIC) qui doit vous être remis. Il est disponible sans frais en agence ou sur le site www.ce.natixis.com.

	5. Récépissé établi dans le cadre des dispositions (« CMF ») :	des articles L.341-12 et L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier					
	Je reconnais avoir acquis IRIS ECO en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier, tel que défini à l'article L. 341-1 du CMF et ses textes d'application.						
	ou						
	e reconnais que, ci-après dénommé le "démarcheur",						
•	après s'être enquis de ma situation financière, de ma connaissance et de mon expérience en matières d'investissement financier, de mes objectifs en matière de placement ou de financement, de mon appétence au risque et de ma capacité de subir des pertes et de mon horizon de placement, et m'avoir justifié de son nom, de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage est effectué, m'a proposé l'acquisition d' TRIS ECO ; a attiré mon attention sur le fait qu'il existe un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance et que la rémunération de mon placement n'est pas garantie; m'a communiqué par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers relatifs à IRIS ECO requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur (brochure commerciale, conditions définitives, document d'informations clés); m'a communiqué, d'une manière claire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier, les conditions de l'offre contractuelle, notamment financières d' IRIS ECO ; m'a également informé qu'en cas de démarchage physique à mon domicile, sur mon lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation d' IRIS ECO , de l'existence à mon profit d'un délai de réflexion (institué par l'article L. 341-16 IV du CMF), commençant à courir le lendemain de la signature du présent document pour expirer 48 heures après, délai éventuellement prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Art. L. 341-1 du CMF: « Constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir, de sa part un accord sur: La réalisation par une des personnes mentionnées au 1º de l'art. L. 341-3 d'une opération sur un des instruments financiers énumérés à l'art. L. 211-1; Constitue également un acte de dé						
		inés à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes Date de signature du récépissé * :					
	RENSEIGNER:	,					
		* La date de signature du présent récépissé doit donc être antérieure de 3 jours ouvrés au moins à la date de signature du bulletin de souscription.					
	Signature du récépissé par le(s) souscripteu	ur(s):					
	6. Mode de règlement : Veuillez débiter mon compte courant dont voici les d Code Banque Code Guichet de (somme à écrire en toute lettre) :						
	MENTION OBLIGATOIRE A RENSEIGNER :	Date d'approbation de la souscription :					

qui peut être supérieure ou inférieure à 10		ur qui évolue en fonction des conditions de marché et oduit présente un risque de perte en capital, en cours s (DIC) préalablement à la souscription.
Signature du (des) souscripteur(s) pour	l'approbation de la souscription :	
1er exemplaire : Souscripteur		2 ^{ème} exemplaire : Conseiller / Distributeur